

Intégrer la compétence fiscale dans la pratique comptable

RS6907 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	128g, 314
Formacode(s)	13354, 32663
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/11/2024
Date d'échéance	28/11/2027

Certificateur(s)

FIDAL · SIRET : 52503152201109

FIDAL FORMATION · SIRET : 34953736500042

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification cible les professionnels de la comptabilité en entreprise, et vise à leur permettre de s'assurer que les opportunités comme les risques fiscaux sont identifiés, au service d'une optimisation financière et stratégique de la gestion de leur entreprise.

La certification a également pour objectif opérationnel l'analyse critique d'un sujet fiscal, permettant de pouvoir alerter des dirigeants d'entreprise, d'être force de proposition au sein de sa structure, voire, de formuler des demandes de conseil précises auprès d'experts fiscalistes.

Les compétences attestées élargissent la mission des professionnels comptables, qui deviennent également de meilleurs interlocuteurs pour les autres services financiers, pour l'administration fiscale et pour les commissaires aux comptes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Anticiper la charge financière correspondant à l'imposition sur les bénéfices d'une entreprise, en application du code général des impôts et des normes fiscales internationales, afin de sécuriser la gestion de l'entreprise en la matière

Repérer des opportunités d'économies d'impôt sur les bénéfices, en étudiant les crédits d'impôt (recherche, innovation, mécénat, ...) auxquels une entreprise peut prétendre selon son activité, afin de réduire les charges fiscales de l'entreprise

Identifier les situations dans lesquelles les référentiels supranationaux s'appliquent à l'activité d'une entreprise, afin de mettre celle-ci en conformité avec ses obligations fiscales internationales

Déterminer le résultat fiscal d'ensemble d'un groupe intégré de sociétés, afin de transmettre cette donnée aux dirigeants du groupe et d'anticiper la déclaration fiscale correspondante

Identifier les opportunités et/ou les contraintes résultant de l'application du régime de l'intégration fiscale au sein d'un groupe d'entreprises, en déterminant le cas échéant, le type de convention fiscale à mettre en œuvre, afin de préconiser des options et solutions aux dirigeants concernés

Déterminer quelle TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) et quel taux de TVA appliquer aux différentes activités de son entreprise, en France, dans et en dehors de l'Union Européenne, afin que la facturation émise par l'entreprise soit conforme au Code Général des Impôts

Déterminer le montant de la TVA déductible, afin de récupérer et/ou de régulariser une partie de la TVA due, en respectant les conditions d'exercice du droit à déduction en vigueur

Analyser la situation d'une entreprise au regard de la taxe sur les salaires, lorsque des modifications d'organisation sont opérées, afin d'anticiper les variations des charges correspondantes, en application du Code Général des Impôts

Sécuriser juridiquement la facturation électronique d'une entreprise en s'assurant de la correspondance effective entre la réalité de la production, au sens large, et celle de la comptabilité, dans le respect des règles applicables et des obligations des entreprises, afin de prévenir un défaut de conformité de la facturation et donc un risque financier

Contrôler les avis d'imposition en matière de fiscalité locale, afin de s'assurer que la méthode retenue par l'administration fiscale est appropriée

Produire les éléments demandés par l'administration fiscale, lors d'un contrôle, tout en vérifiant que le cadre procédural suivi par le vérificateur est conforme et que les droits de l'entreprise contribuable sont respectés, afin de contribuer à l'intégrité du processus de contrôle et de rendre compte aux dirigeants de l'entreprise

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité n'est pas réglementée, mais le public concerné est tenu de respecter toute la législation en vigueur, en lien avec la fiscalité et la comptabilité d'une entreprise ou autre type d'organisation professionnelle.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en gestion comptable

Fidal Formations se réserve le droit de déroger exceptionnellement à cette condition, à la suite d'un entretien de pré-sélection

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

2 avocats fiscalistes en exercice, externes à Fidal Formations

Base légale

Date de décision	28/11/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/11/2027
Date de dernière délivrance possible	27/05/2028

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5350

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

DF06 - Certification Intégrer la compétence fiscale dans la pratique comptable | Fidal formation (fidalformations.fr)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6907/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	4 766 €

